

LA CELLE SAINT-CLOUD ET LES RISQUES MAJEURS



S'INFORMER POUR FAIRE FACE

Document d'Information Communal sur les Risques Majeur D.I.C.R.I.M. Edition 2017

A CONSERVER

La Celle Saint-Cloud



Sommaire

LA CELLE SAINT-CLOUD & LES RISQUES MAJEURS S'INFORMER POUR FAIRE FACE

Edito

A quels risques majeurs La Celle Saint-Cloud est-elle exposée ?	p.4
Comment suis-je alerté en cas de danger ?	p.4
Mouvements de terrain et séismes	p.5
Tempêtes et orages	p.6
Inondations	p.7
Risques industriels et transports de matières dangereuses	p.8
Risque nucléaire	p.9
Risques liés à la sécurité publique	p.10
Qui fait quoi pour notre sécurité civile ?	p.11
Risques majeurs : numéros d'urgence et liens utiles	p.12

Crédits

Pictogrammes de dangers : MEEM (Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer),
MeteoFrance (liens Internet en dernière page)





Edito

Même dans nos sociétés développées, le risque zéro n'existe pas : grandes tempêtes et tornades locales imprévisibles, accidents technologiques... la commune de La Celle Saint-Cloud n'est pas épargnée par les dangers potentiels. Notre territoire peut être exposé aux inondations, aux tempêtes, aux accidents de transports de matières dangereuses, à des risques naturels ou sanitaires qui peuvent concerner chacun et impacter notamment vos déplacements. Aux côtés des services de l'Etat (sapeurs-pompiers, SAMU, forces de l'ordre), la commune a élaboré un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) pour faire face à ces éventuels dangers en prenant les mesures de crise adaptées. Vous avez entre les mains le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM). Il a pour objectif de vous informer de manière très concrète sur les risques potentiels et de vous donner les conseils pour y faire face ainsi que des recommandations simples et pratiques. Informé, chacun d'entre vous pourra ainsi mieux réagir et mieux participer aux opérations de secours. L'amélioration et le partage de notre « culture du risque » suppose un effort permanent. Je me suis engagé personnellement à ce que la commune se prépare toujours mieux. Merci de nous aider à protéger notre ville.

Olivier Delaporte
Maire
Vice-président de Versailles Grand Parc

A quels risques majeurs La Celle Saint-Cloud est-elle exposée ?

Les risques identifiés par la Préfecture au sein du Dossier Départemental sur les Risques Majeurs

Risques naturels

- ✓ Le risque de mouvement de terrain par effondrements de terrain – carrières de gypse et calcaire
- ✓ Le risque de mouvement de terrain par tassements différentiels
- ✓ Le risque de phénomènes météorologiques (tempêtes et grains)
- ✓ Séismes (niveau 1 de la carte nationale)
- ✓ Les conséquences indirectes du risque inondation

Risques technologiques

- ✓ Le transport de matières dangereuses
- ✓ Le risque nucléaire

Comment suis-je alerté en cas de danger ?

Les cartes « vigilance météo » (MétéoFrance) et Vigicrues (Ministère de l'Environnement) : à la télévision, sur Internet, sur mon portable.

Les alertes préfectorales (canicule, grand froid, pollution atmosphérique) : via la mairie, sur le site Internet de la Préfecture.

Les médias : télévision, radio, presse, réseaux sociaux.

Les moyens municipaux en fonction des circonstances et du temps disponible : Services municipaux, site internet, Facebook, Twitter...

Application d'alerte mobile SAIP disponible sur Apple Store et Google Play



Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) de La Celle Saint-Cloud prévoit également des actions au-delà de l'alerte initiale : communication avec les habitants, déplacements des autorités sur le terrain, etc.

Les véhicules de la Ville : diffusion de consignes spécifiques

La mairie a la responsabilité de diffuser l'alerte aux populations concernées et aux principaux établissements locaux. Une cellule de crise opérationnelle est mise en place en cas de survenance d'un risque majeur. En cas d'alerte, **n'allez pas chercher vos enfants à l'école et dans les établissements de petite enfance avant d'y être autorisés**, ils sont mis en sécurité dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sureté de l'établissement (PPMS).

Mouvements de terrain et séismes

Le sous-sol de la commune de La Celle Saint-Cloud est constitué par endroits de formations calcaires et de gypses. Des mouvements de terrain caractérisés par une cinétique très lente peuvent occasionner des dégâts très localisés. On pourra citer comme exemple : la fissuration de bâtiments, la fragilisation de canalisation souterraine (gaz, eau) ou du réseau routier.

La commune a bénéficié de plusieurs arrêtés de catastrophes naturelles attribuées au retrait d'argile suite à sécheresse à des épisodes de sécheresse intervenus respectivement en 1990, 1993 et 2003.

Dans le secteur Jonchère et au nord des Gressets subsistent des zones de carrières après l'exploitation qui en a été faite jusqu'en 1884.

Quant aux séismes, le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable a élaboré en 2005 la carte nationale de l'aléa sismique. Dans la commune, « l'aléa régional » est considéré comme très faible.

Les mesures de prévention et de protection

La commune fait l'objet d'un Plan de Prévention des Risques Naturels - Mouvements de terrain, liés aux anciennes carrières souterraines de gypse et de calcaire, approuvé par arrêté préfectoral du 29/10/2015 et consultable sur le site Internet.

Et moi, je fais quoi ?



Dès les premiers signes j'évacue le bâtiment dans lequel je suis



A l'extérieur, je m'éloigne des bâtiments menaçant de s'effondrer

Pendant



Je débranche tous mes appareils électriques et ferme le gaz



Je ne fume pas



Si je suis à l'extérieur, je ne traverse pas en voiture une zone submergée par l'eau

Après



En sortant, je fais attention à ce qui a pu être fragilisé ; je ne m'approche pas des lignes électriques ou téléphoniques

Tempêtes et orages

Les tempêtes et les orages sont des événements météorologiques exceptionnels affectant l'ensemble du territoire national. En région parisienne, la dernière tempête (Susanna du 9 février 2016) a conduit à des rafales de vents atteignant jusqu'à 158 km/h. Elle a entraînée de nombreux dégâts matériels et quelques blessés.

Dans la plupart des cas, les accidents sont le fait de comportements imprudents.

Les mesures de prévention et de protection

Météo France est en charge d'assurer la vigilance météorologique. Depuis plusieurs années, elle édite deux fois par jour une carte de vigilance organisée autour de 4 couleurs :

Verte Pas de vigilance particulière	Jaune Phénomènes habituels dans la région mais occasionnellement dangereux	Orange Vigilance accrue nécessaire car phénomènes dangereux d'intensité inhabituelle prévus	Rouge Vigilance absolue obligatoire car phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle prévus
---	--	---	--

En cas d'alerte, la Préfecture informe la commune qui participe à la diffusion des consignes de sécurité.

Et moi, je fais quoi ?

Avant



Je m'informe sur les conditions météorologiques

Je range et fixe les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés



Je prévois des moyens d'éclairage de secours et fais des réserves d'eau potable



Je respecte les consignes des autorités

Pendant

Je limite mes déplacements au strict minimum et si je dois me déplacer, je signale mon départ à des proches



Je n'interviens en aucun cas sur les toitures et ne touche pas aux fils électriques tombés au sol

Inondations

Si la commune n'est pas directement concernée par le risque inondation (crue de la Seine), elle peut être confrontée à ses conséquences notamment la perte d'alimentation électrique pour une partie de son territoire. De plus, par solidarité, la commune pourra accueillir des sinistrés dans ses locaux, nécessitant ainsi la réquisition de plusieurs locaux sportifs. En cas d'inondation, des messages de prudence seront diffusés.

Et moi, je fais quoi ?

Avant



Je m'informe sur la météo ; je pense aux équipements vulnérables à l'eau ; je rentre les équipements d'extérieur ; je prépare des matériaux pour limiter les entrées d'eau ; j'envisage le transfert des objets exposés et des produits polluants vers une zone mieux protégée

Pendant



Si je suis à l'extérieur, je ne traverse pas en voiture une zone submergée par l'eau

Après



En sortant, je fais attention à ce qui a pu être fragilisé ; je ne m'approche pas des lignes électriques ou téléphoniques



Je fais attention aux risques de chutes cachés par l'eau

Risques industriels et transports de matières dangereuses

Le risque industriel est principalement présent à trois titres sur le territoire communal :

- ✓ Le risque de transport de matières dangereuses par voie routière
- ✓ Le risque de transport de matières dangereuses par voie ferroviaire
- ✓ Le gazoduc qui traverse la commune

La nature des produits transportés caractérise le risque encouru par la population en cas d'accident. Ce dernier peut revêtir les formes suivantes :

- ✓ Une explosion ou un incendie
- ✓ Une émanation de produits toxiques sous forme liquide ou gazeuse
- ✓ Une pollution du sol et du sous-sol

Les mesures de prévention et de protection

En cas d'alerte, la Mairie et les secours vous indiqueront les principales conduites à tenir en fonction de la nature du danger.

Avant



Je me renseigne pour savoir si je suis dans une zone proche d'un site ; si oui, j'envisage la possibilité d'un confinement (stock d'urgence) ou d'une évacuation (sac d'urgence).



Sur ordre des autorités, je me rends au point de rassemblement indiqué



Je me confine chez moi



Fermeture des portes et fenêtres, limitation des entrées d'air

Pendant



Je ne fume pas



Sur instruction, j'évacue avec un sac d'urgence



Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école

Après



✓ J'aère mon habitation ou le local dans lequel je me trouvais et en cas d'irritation je me lave et je me change immédiatement.

Risque nucléaire

La commune de La Celle Saint-Cloud, comme l'ensemble du territoire national, peut être concernée par une pollution radiologique. La catastrophe de la centrale ukrainienne de Tchernobyl a conduit à une pollution d'une grande partie de l'Europe.

Les mesures de prévention et de protection

En cas d'émanation toxique, la Préfecture déclenchera, sur ordre du Gouvernement, le plan ORSEC IODE. Ce dernier prévoit la distribution à l'ensemble de la population d'un vaccin sous forme de comprimés.

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) de La Celle Saint-Cloud prévoit les modalités de distribution des pastilles d'iode stable à la population. Cette distribution s'effectuera par les services communaux au sein des gymnases.

Et moi, je fais quoi ?

Avant



Je m'informe sur la situation et me rends dans le centre de distribution le plus proche de mon domicile dès que possible



Je reste chez moi et attends les consignes des autorités

Pendant



Je me confine chez moi



Fermeture des portes et fenêtres, limitation des entrées d'air

Après

Je ne consomme pas les fruits et légumes de mon jardin
A titre préventif, il est recommandé de boire de l'eau en bouteille

Risques liés à la sécurité publique

La commune de La Celle Saint-Cloud, comme l'ensemble des établissements scolaires, a mis en œuvre dans les structures enfance et petite enfance – crèches et accueils de loisirs, dans les espaces culturels et sportifs, des Plans Particuliers de Mise en Sécurité (PPMS). Ces derniers indiquent les mesures à prendre en cas de survenance d'alerte, et ce quel que soit le risque, attentat ou autre.

Les PPMS permettent également la mise en place d'un dispositif d'accueil en cas de menace importante à Paris ayant entraîné l'arrêt des transports en commun.



J'écoute les consignes émises par les autorités



Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école

Disponible sur Apple Store et Google Play, l'application gratuite développée par la direction générale de la sécurité civile et de la gestion de crise du ministère de l'Intérieur, permet d'être alerté, via notification sur son smartphone, en cas de suspicion d'attentat ou d'événement exceptionnel (accident de sécurité civile) susceptible de résulter d'un attentat. Cette application complète le dispositif d'alerte et d'information des populations (SAIP) existant et s'inscrit dans une démarche globale de sensibilisation de la population aux risques.



www.gouvernement.fr/risques/l-application-d-alerte-mobile-saip

Qui fait quoi pour notre sécurité civile ?

Le Préfet

- ✓ coordonne les forces de secours
- ✓ peut déclencher le plan Orsec et peut devenir Directeur des Opérations de Secours si la crise concerne plusieurs communes ou si elle dépasse les moyens de la commune.

Le Maire

- ✓ est le responsable du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui organise les missions de la commune en cas de crise,
- ✓ est le Directeur des Opérations de Secours (hors Plan Orsec) et coordonne la cellule de crise municipale,
- ✓ facilite les actions des sapeurs-pompiers et des forces de l'ordre,
- ✓ rend compte aux autorités préfectorales.

Les structures intercommunales et les prestataires de réseau

gèrent et adaptent à la situation les services à la population qui les concernent (électricité, gaz, déchets, eau, assainissement, etc)

Les Etablissements Recevant du Public (ERP) et les entreprises :

- ✓ informent d'un éventuel danger, relaient l'alerte auprès des usagers et des salariés,
 - ✓ adaptent leur activité en cas de crise.
- En particulier, les écoles et équipements de petite enfance peuvent déclencher leur PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté).

Les citoyens

- ✓ réagissent aux alertes, se mettent en sécurité,
- ✓ facilitent les secours par leur comportement, se montrent patients et solidaires,
- ✓ peuvent se préparer davantage en élaborant un Plan Familial de Mise en Sureté.

Risques majeurs : numéros d'urgence et liens utiles

Numéro d'urgence unique (européen)	112
Pompiers	18
Police	17
SAMU	15
Numéro d'urgence quand difficultés à entendre ou parler (par SMS / fax)	114

Disponible sur Apple Store et Google Play, l'application gratuite développée par la direction générale de la sécurité civile et de la gestion de crise du ministère de l'Intérieur, permet d'être alerté, via notification sur son smartphone, en cas de suspicion d'attentat ou d'événement exceptionnel (accident de sécurité civile) susceptible de résulter d'un attentat. Cette application complète le dispositif d'alerte et d'information des populations (SAIP) existant et s'inscrit dans une démarche globale de sensibilisation de la population aux risques.



www.gouvernement.fr/risques/l-application-d-alerte-mobile-saip



Portails interministériels sur les risques :

www.gouvernement.fr/risques

www.prim.net

www.georisques.gouv.fr

Cette plaquette est téléchargeable sur le site Internet de la ville www.lacellesaintcloud.fr

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
de La Celle Saint-Cloud en mairie et sur www.lacellesaintcloud.fr.
Nous restons à votre écoute en cas de besoin complémentaire.



**Soyez toujours
attentifs aux consignes
de vigilance et d'information**



PLAQUETTE A CONSERVER



La Celle Saint-Cloud